

ASSOCIATION REYRIEUX VILLAGE D'AVENIR

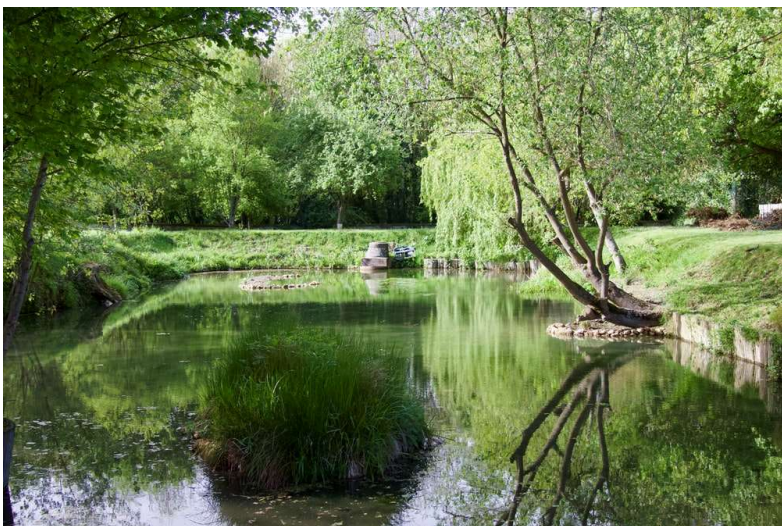
POURQUOI UNE ASSOCIATION ?

DE GUILLAUME LEFEBVRE

Après avoir proposé un projet **collectif et d'avenir** aux municipales de 2020, nous avons décidé de poursuivre notre démarche positive et constructive pour REYRIEUX. Ainsi, nous vous ferons partager grâce à notre Association, notre vision des sujets d'actualité débattus en Conseil Municipal ou portés par des collectifs de citoyens. Nous vous présenterons par ailleurs nos propositions pour REYRIEUX.

Pour communiquer avec les Talançonnais, nous nous appuierons sur ce « courrier », **notre page Facebook** et **notre site Internet** : reyrieuxvillagedavenir.com

N'hésitez pas à nous contacter pour poursuivre cet échange !



DANS CE NUMÉRO

- ✚ ZOOM SUR LES FINANCES
- ✚ L'AVENIR DU GALET
- ✚ LE PROJET D'ÉCOLE



Le bureau de l'association (de gauche à droite) : Marylène GANCHOU, trésorière, Julien POLLET, secrétaire, Cécile BAUDOUX, Présidente et Guillaume LEFEBVRE vice-Président.

QUI SOMMES-NOUS ?

DE CÉCILE BAUDOUX

Une belle complicité est née en 2020 au sein de la liste « Reyrieux Village d'Avenir » et, assez naturellement, nous avons senti le besoin de nous retrouver pour continuer à échanger et à nous enrichir.

Les prises de position clivantes de la Maire et la position plutôt passive de sa nouvelle équipe municipale, ont accéléré notre volonté d'informer les Talançonnais sur la réalité de ce fonctionnement autoritaire et sans réel débat.

Notre association est aujourd'hui constituée d'un bureau de 4 personnes et d'un conseil d'administration de 10 membres. Certains sont des élus municipaux, d'autres des membres de la liste d'opposition « Reyrieux Village d'avenir », d'autres Talançonnais nous ont rejoints dans le prolongement des élections. Si vous le souhaitez, vous pouvez devenir membre de l'association en remplissant le bulletin d'adhésion ci-dessous ou en vous connectant à notre site Internet.

Motivés, aux profils et compétences très complémentaires, aux idées politiques différentes mais sincères, nous sommes tous très attachés à notre commune, que certains connaissent depuis fort longtemps, tandis que d'autres l'ont rejointe plus récemment.

Son avenir nous tient à cœur ; sa gestion et son développement nous préoccupent ainsi que les choix politiques qui la concernent. Nous ferons entendre une autre voix et apporterons une autre vision, plus ouverte et plus positive.

ADHÉSION ASSOCIATION REYRIEUX VILLAGE D'AVENIR : POURQUOI DEVENIR MEMBRE ?

- ❖ Pour participer aux débats et conférences organisés par l'association (location de salles)
- ❖ Pour permettre une diffusion plus fréquente de « ce Courrier » ainsi que le développement de notre site Internet
- ❖ Pour vous engager dans la vie publique et politique de REYRIEUX et défendre ses intérêts

Nom et prénom :
Adresse postale :
Mail :
Tél portable :

Date et signature :

Envoyez votre adhésion et votre chèque de 20€ à :

ASSOCIATION REYRIEUX VILLAGE D'AVENIR
311 chemin de Veissieux le bas - 01600 REYRIEUX



FINANCES

De bonnes raisons d'être positifs

DE MARYLÈNE GANCHOU

Dans sa lettre de vœux, la Maire nous alerte sur la situation financière de REYRIEUX qu'elle qualifie de « catastrophique »
Pourquoi a-t-elle augmenté de 30% son indemnité d'élue ?

Pourquoi nous proposer de voter le 27 Mars dans le cadre du budget 2021 **l'augmentation de notre taxe foncière de 15%** soit 140€ en moyenne par foyer fiscal ?

Voici les 4 principaux indicateurs de la santé financière d'une commune :

-  ❖ **Capacité de désentêtement doit être < à 7 ans. REYRIEUX est en 2019 à 5.1 ans**
-  ❖ **Taux d'EPARGNE BRUTE doit être > à 10% REYRIEUX est en 2019 à 18%**
-  ❖ **Taux d'EPARGNE NETTE doit être > à 0% REYRIEUX est en 2019 à 4% mais devrait se rapprocher de 10%**
-  ❖ **Taux de remboursement sur CAF Brute doit être < à 100% REYRIEUX est en 2019 à 78% et devrait se rapprocher de 60%**

Comme vous le constatez, aucun indicateur n'est « dans le rouge » ; REYRIEUX peut financer de nouveaux projets et n'est pas en situation financière inquiétante.

L'augmentation de la taxe foncière, en cette année difficile est très brutale et nous voterons donc CONTRE.

LE PROJET DE NOUVELLE ÉCOLE

Chronique d'une mort annoncée

DE GUILLAUME LEFEBVRE

Nos écoles ont atteint depuis bien longtemps leurs limites de capacité et Reyrieux comptait à la rentrée 2020 pas moins de 22 classes.

Après plusieurs années de travail et de consultations, un architecte et un projet avaient été choisis en 2016 et des appels d'offres étaient lancés : **une nouvelle école de 18 classes, dont le financement était prévu, devait ouvrir ses portes en 2021, ...** mais aucune classe n'est sortie de terre. A qui la faute ? Aux nombreux recours déposés depuis 2018 contre le Permis de l'École et encouragés par la Maire nouvellement élue.

Cette dernière a annoncé en Conseil Municipal l'abandon de ce projet : école trop grande, trop luxueuse, pas à taille humaine, mal placée ... que de tares pour un projet murement réfléchi par une équipe de professionnels reconnus dans le domaine et pour lequel l'ensemble des intervenants scolaires et periscolaires de la commune avaient été consultés.

Il n'en demeure pas moins que de nombreux logements sont en passe d'être livrés ... où iront les 110 nouveaux élèves estimés ?



L'AVENIR DU GALET

Mobilisons-nous !

De JULIEN POLLET

Sans concertation aucune, ni même information des élus, la Directrice des affaires culturelles de REYRIEUX a été informée dès le mois de décembre de la fin de son contrat de travail en juin prochain.

Décision politique, revanche d'une nouvelle équipe contre l'une des réalisations phares de l'ancienne municipalité ! **Reflexe primaire mais réel.** Notre Maire, qui devrait être fière de ce Galet et de pouvoir développer une vraie politique culturelle, cherche plutôt à s'en débarrasser en le qualifiant de « caillou dans la chaussure » de REYRIEUX.

❖ Le coût de fonctionnement du Galet représente 5% du budget de la commune, ce qu'elle peut assumer sans difficulté. La Culture comme l'Éducation, **gardiennes des démocraties**, ne sont pas nées pour être rentables. Défendons nos associations, nos écoles et tous ceux qui peuvent profiter largement de ce magnifique objet culturel, qui se rencontrent, échangent, s'ouvrent sur le monde et créent du lien. Rappelons qu'il n'y a pas d'autres salle de fête à REYRIEUX, l'Orangerie ayant été transformé en cantine !

❖ Quel est le projet culturel de la Mairie ? Quelle vision ? Quelle concertation est-elle mise en place, **la commission Culture n'ayant pas été réunie depuis des mois ?** Pourquoi n'avoir pas construit un projet avant de décider, sans préavis, de tout casser ?

❖ Donner le galet à la Communauté de Communes comme l'avait annoncé la Maire ? **A présent que les Talançonnais en ont payé l'investissement ?** Une politique culturelle partagée avec le CCDSV, pourquoi pas ! Mais pas un transfert du Galet dont nous devrions, financièrement, en assumer les charges à vie.

Il est encore temps de sauver le Galet en mettant très vite en œuvre un projet construit et soutenu par de VRAIS professionnels. **D'ici là, quelle impression d'amateurisme, de temps perdu et de GACHIS !**

Après avoir affiché comme premier fait d'armes le retrait d'un Bungalow qui était situé à l'école du BRET, la mairie s'apprête à investir dès la rentrée de septembre **275 000€** dans l'achat de plusieurs structures modulaires pour compenser le retard de construction de la future école ! En parallèle, on nous promet un nouveau projet d'école de 12 classes. Nos nouveaux élus seraient-ils plus compétents que des professionnels aguerris pour dimensionner et concevoir une école ? Ont-ils bien anticipé qu'avec les nouvelles études de projets, le nouveau permis de construire et le temps de construction, il sera difficile de livrer cette école avant la rentrée 2025 ? Ou bien leur vision se limiterait-elle à la durée du mandat ? Rassurons-nous, il nous a été confirmé la volonté de rajouter un étage à l'école lors du second mandat !

Nos enfants méritent mieux qu'un calendrier électoral et des demi-mesures.

Nos propositions :

- Mettre en œuvre le projet de 18 classes, dont le processus était déjà engagé, car **cohérent** avec les besoins de la commune et pour ne pas avoir une école « du Centre » et une école « du bas ».
- **Transformer** l'école maternelle du Brêt (qui n'est plus adaptée) en un **lieu d'accueil** pour les jeunes talançonnais et les Associations.
- Faciliter l'organisation des **familles** avec 2 sites au lieu de 3
- **Cesser** d'avoir recours aux Bungalows pour accueillir les classes
- Redonner à l'**Orangerie** sa vocation de lieu de fête.